

L'Institut de Recherche en Géopolitique et d'Etudes Stratégiques (IRGES) est, en République Démocratique du Congo, le principal centre indépendant de recherche, de formation, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 2016 par le Professeur Kabwita Kabolo Iko, l'IRGES est un établissement d'utilité publique reconnu par les Arrêtés-Ministériels N°MIN.RST/CAB.MIN/054/2018 portant agrément des activités scientifiques et technologiques de l'Institut de Recherche en Géopolitique et d'Etudes Stratégiques et N°125/CAB/MIN/CA/PKB/2018 accordant avis favorable valant autorisation de fonctionnement de la Maison d'éditions IRGES.

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux. Il associe, au travers de ses études et ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale et dispose d'un personnel-ressource capable de réfléchir largement sur les domaines indiqués et de proposer en forme textuelle et contextuelle des orientations, de la documentation et même des projets finalisés.

DOMAINES DE RECHERCHE

Prospections diplomatiques et géopolitique africaine
Organisations intergouvernementales et Intégration régionale
Etudes stratégiques sur le monde asiatique
Résolution des conflits, Conseil stratégique et prospection sur la paix et la sécurité
Pratique de négociation internationale et d'affaires
Droits humains et Droit humanitaire
Gender et Promotion des droits de la femme
Pratiques démocratiques et de bonne gouvernance
Communication, Coaching politique et Relations publiques
Marketing politique et leadership axés sur les résultats
Développement durable, Environnement et Ecologie
Management des projets nationaux et internationaux
Statistiques, Etudes économiques et sociales
Santé publique
Intelligence Artificielle et Télécommunications
Psychopédagogie

SERVICES OFFERTS

Formations
Réunions scientifiques
Gestion de projets
Revue Intelligence Stratégique
Accueil de stagiaires
Consultation d'experts
Bibliothèque numérique et en dur
IRGES éditions

L'Institut de Recherche en Géopolitique et d'Etudes Stratégiques (IRGES) est ouvert et intéressé vis-à-vis de toutes personnes, structures, institutions, entreprises ou organisations dont les domaines d'interventions et les services susmentionnés pourraient être de plus utiles à leur progrès, leur rentabilité, leur notoriété et leur reconnaissance populaire.

E-ISSN : 3006-5488 ; P-ISSN : 3006-547X
<https://doi.org/10.62912/JYTU3565>
www.revue-is.org



Maquette couverture : Editions IRGES Kinshasa-Gabrie

PARTENARIAT STRATEGIQUE USA-RDC

Enjeux, opportunités & appropriation effective

2026



3^{ème}

GRANDE CONFERENCE

CORPS DE L'ELITE SCIENTIFIQUE DE L'UDPS
CES-UDPS

THEME

PARTENARIAT STRATEGIQUE USA-RDC

Enjeux, opportunités & appropriation effective

Du 22 au 23 Juin 2026 - HILTON KINSHASA

NUMERO SPECIAL

«La science au service au peuple»



**INSTITUT DE RECHERCHE EN GEOPOLITIQUE ET
D'ETUDES STRATEGIQUES**

Revue
Intelligence Stratégique

Vol. 009, Numéro Spécial, Juillet 2026

E-ISSN : 3006-5488, P-ISSN : 3006-547X

<https://doi.org/10.62912/JYFU3565>



Siège social : 292, avenue Mweka, Commune de Lingwala, Kinshasa, République
Démocratique du Congo.

Téléphone : +243 89 7175 074 ; 82 006 1696

E-mail : felly.lukunga@revue-is.org, article@revue-is.org, info@revue-is.org ;

Internet : www.revue-is.org ; www.irges.org

Europe : 59, Rue du Rhône, 1204 Genève, Suisse, + 41 22 810 88 68, Chambre de
Commerce Suisse-RD Congo, info@ccsc.ch



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques
Volume 9, Numéro Spécial
Juillet 2026

p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488

<https://doi.org/10.62912/CES-UDPS0021>

www.revue-is.org

MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LE PARTENARIAT STRATÉGIQUE USA-RDC

Dédé ALIANGO MARACHTO

Directrice Générale de l'ISS/Kinshasa – Professeure des Universités (ISS-KIN, UPC, Université de Liège, Leadership Academia University, Beulah Heights University) – Consultante en planification, suivi et évaluation des projets (UNICEF, GIZ, USAID, JHU, etc.)

RÉSUMÉ

Cette recherche analyse les mécanismes fondamentaux de mobilisation des ressources financières indispensables à la concrétisation du partenariat stratégique entre la République démocratique du Congo et les États-Unis. Elle souligne la diversification des sources de financement via les ressources souveraines, les partenariats public-privé, les instruments du développement financier et commercial (DFC), les marchés financiers, les obligations vertes ainsi que les contributions de la diaspora. Elle insiste cependant sur le fait que l'efficacité de ces mécanismes reposera principalement sur la qualité de la gouvernance, la transparence, la stabilité institutionnelle ainsi que sur la capacité de la RDC à conclure des accords équilibrés favorisant la transformation des investissements en industrialisation, en emplois et en valeur ajoutée nationale.

Mots-clés : *mobilisation des ressources financières ; financement du développement ; partenariats public-privé ; marchés financiers ; souveraineté économique.*

ABSTRACT

This study analyzes the fundamental mechanisms for mobilizing the financial resources essential to the implementation of the strategic partnership between the Democratic Republic of the Congo and the United States. It highlights the diversification of funding sources through sovereign resources, public-private partnerships, financial and trade development (DFC) instruments, financial markets, green bonds, and contributions from the diaspora. However, it emphasizes that the effectiveness of these mechanisms will depend primarily on the quality of governance, transparency, institutional stability, and

the DRC's ability to conclude balanced agreements that promote the transformation of investments into industrialization, jobs, and national value added.

Keywords : *mobilization of financial resources; development financing; public-private partnerships; financial markets; economic sovereignty.*

INTRODUCTION

Le renforcement des partenariats stratégiques constitue aujourd'hui un levier majeur de financement du développement durable dans les économies émergentes riches en ressources naturelles. Dans un contexte international marqué par la transition énergétique, la reconfiguration des chaînes mondiales d'approvisionnement et la compétition géoéconomique autour des minerais critiques, les États cherchent à établir des alliances permettant de concilier la sécurité des approvisionnements, la création de valeur locale et la croissance inclusive (Banque mondiale, 2024 ; OCDE, 2023).

La République Démocratique du Congo (RDC), première productrice mondiale de cobalt et détentrice d'importantes réserves de coltan, de cuivre, de lithium et d'autres minerais stratégiques, occupe désormais une place centrale dans cette nouvelle dynamique géoéconomique (USGS, 2025 ; Banque mondiale, 2024).

C'est dans cette perspective que s'inscrit le partenariat stratégique entre les États-Unis d'Amérique et la République démocratique du Congo. Ce partenariat vise non seulement à sécuriser les chaînes d'approvisionnement américaines en minerais critiques indispensables à la fabrication des batteries, des véhicules électriques et des technologies de pointe, mais également à promouvoir l'industrialisation de la RDC, le développement des infrastructures, l'amélioration de la gouvernance économique et le renforcement des capacités nationales (DFC, 2024 ; U.S. Department of State, 2024). Plus qu'un simple accord d'investissement, il constitue une occasion de repositionnement stratégique de la RDC dans l'économie mondiale.

Toutefois, l'expérience de nombreux pays riches en ressources naturelles montre que l'abondance des richesses minières ne garantit pas automatiquement un développement économique durable. La « malédiction des ressources » demeure une réalité lorsque les États ne disposent pas de mécanismes efficaces de mobilisation des ressources financières, de gouvernance transparente et de négociation équilibrée avec les investisseurs internationaux (Sachs et Warner, 2001 ; Acemoglu et Robinson, 2012). Malgré son potentiel minier considérable, la RDC continue de faire face à d'importantes contraintes liées au financement des

infrastructures, à la faiblesse du marché financier national, à la prédominance de l'économie informelle et aux insuffisances institutionnelles qui limitent sa capacité à absorber des investissements de grande ampleur (Banque africaine de développement, 2024 ; FMI, 2024).

Dans ce contexte, la mobilisation stratégique des ressources financières apparaît comme une condition indispensable à la réussite du partenariat USA-RDC. Il ne s'agit plus uniquement d'attirer davantage de capitaux étrangers, mais surtout de construire une architecture financière capable de diversifier les sources de financement, de renforcer la souveraineté économique, d'accroître la participation des acteurs nationaux et d'assurer une meilleure répartition des bénéfices issus de l'exploitation des ressources naturelles (OCDE, 2023 ; Banque mondiale, 2024). Comme le souligne la présentation, la mobilisation financière doit permettre à la RDC de négocier des conditions favorables, de renforcer sa capacité d'absorption, de garantir le transfert de technologies et de compétences, ainsi que d'assurer une répartition effective des bénéfices au profit de l'ensemble de la population congolaise.

La littérature récente met en évidence l'importance de combiner plusieurs instruments de financement afin de répondre simultanément aux besoins d'investissement public et privé. Les financements souverains, les partenariats public-privé (PPP), les mécanismes proposés par la U.S. International Development Finance Corporation (DFC), les marchés financiers nationaux ainsi que les instruments innovants, tels que les obligations vertes, les obligations de la diaspora et les obligations de projet (*project bonds*), constituent aujourd'hui des leviers complémentaires susceptibles d'accélérer la transformation économique des pays en développement (World Bank, 2024 ; DFC, 2024 ; AfDB, 2024). Leur efficacité dépend néanmoins de la qualité des institutions, de la stabilité du cadre réglementaire, de la transparence des mécanismes de gouvernance et de la capacité des pouvoirs publics à structurer des projets bancables répondant aux exigences des investisseurs internationaux.

Le présent article se propose d'analyser les principales voies de mobilisation des ressources financières susceptibles de maximiser les retombées économiques du partenariat stratégique USA-RDC. À partir des orientations développées dans la présentation de référence, il examine successivement les financements souverains, les partenariats public-privé, les instruments financiers de la DFC, les possibilités offertes par les marchés financiers ainsi que les mécanismes innovants de financement. Une attention particulière est accordée aux conditions institutionnelles de réussite, notamment la gouvernance, la transparence, la participation des acteurs nationaux et le renforcement des capacités de

négociation. L'objectif est de montrer que la réussite du partenariat dépendra moins du volume des financements mobilisés que de la capacité de la RDC à transformer ces ressources en investissements productifs, en valeur ajoutée locale et en développement durable, conformément à la vision stratégique exposée dans la présentation.

I. MÉTHODOLOGIE

I. 1. Nature de l'étude

Cette étude adopte une démarche qualitative de nature analytique et prospective. Elle vise à identifier les mécanismes de mobilisation des ressources financières susceptibles de maximiser les retombées économiques du partenariat stratégique entre les États-Unis d'Amérique et la République démocratique du Congo. L'analyse repose principalement sur les orientations stratégiques, les données quantitatives et les propositions opérationnelles développées dans la présentation de référence consacrée au financement du partenariat USA-RDC (Aliango, 2026).

L'approche retenue s'inscrit dans les domaines de l'économie du développement, des finances publiques et de la gouvernance des ressources naturelles. Elle mobilise également les fondements théoriques de la finance du développement, des partenariats public-privé, de la gouvernance institutionnelle et de l'économie politique des ressources naturelles (Stiglitz, 2010 ; Sachs et Warner, 2001 ; Acemoglu et Robinson, 2012).

I. 2. Sources des données

Les analyses présentées dans cet article reposent sur deux catégories complémentaires de sources. La première est constituée de la présentation scientifique intitulée « Mobilisation des ressources financières pour le partenariat stratégique USA-RDC », qui fournit les données quantitatives, les propositions stratégiques, les mécanismes de financement et les recommandations institutionnelles servant de fondement à cette étude (Aliango, 2026).

La seconde catégorie regroupe les publications des principales institutions internationales intervenant dans le financement du développement, notamment la Banque mondiale (2024), le Fonds monétaire international (2024), la Banque africaine de développement (2024), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2023), la U.S. International Development Finance Corporation (DFC, 2024) et le United States Geological Survey (USGS, 2025).

Ces références permettent de mettre en perspective les propositions formulées dans la présentation, tout en renforçant leur fondement scientifique.

I. 3. Approche analytique

L'analyse est structurée autour de six principaux axes stratégiques : les financements souverains, les partenariats public-privé, les mécanismes financiers de la DFC américaine, les marchés financiers et les instruments innovants, la gouvernance et la transparence, ainsi que les recommandations stratégiques de mise en œuvre.

Pour chacun de ces axes, une analyse comparative est réalisée entre les propositions formulées pour la RDC et les meilleures pratiques internationales observées dans les pays ayant réussi à mobiliser efficacement des ressources financières pour soutenir leur développement économique (Banque mondiale, 2024 ; OCDE, 2023).

L'étude mobilise ainsi une approche multicritère intégrant la capacité de mobilisation des ressources financières, le niveau de risque financier, les effets attendus sur le développement économique, les exigences institutionnelles liées à la mise en œuvre ainsi que la contribution potentielle à la souveraineté économique nationale.

I. 4. Cadre conceptuel

Le cadre conceptuel de cette recherche repose sur le principe selon lequel la mobilisation des ressources financières résulte de l'interaction entre cinq composantes fondamentales : la qualité des institutions publiques (North, 1990), la diversification des instruments financiers (World Bank, 2024), la confiance des investisseurs (IMF, 2024), la stabilité juridique et fiscale (OCDE, 2023), ainsi que la création de valeur ajoutée locale grâce au contenu local, au transfert de technologies et au développement du capital humain (Banque africaine de développement, 2024).

Dans cette perspective, le partenariat USA-RDC est considéré non seulement comme un mécanisme d'attraction des capitaux internationaux, mais également comme un instrument de transformation économique permettant d'accroître la productivité nationale, de renforcer les capacités industrielles et de consolider la souveraineté économique de la RDC.

I. 5. Limites de l'étude

Cette recherche présente certaines limites. Elle repose principalement sur une analyse stratégique et prospective des mécanismes de financement proposés dans la présentation de référence. Elle ne procède ni à une modélisation

économétrique ni à une évaluation quantitative des effets macroéconomiques des différents instruments financiers.

Les recommandations formulées doivent ainsi être interprétées comme des orientations stratégiques susceptibles d'alimenter les politiques publiques et les futures négociations relatives au partenariat USA-RDC.

II. RÉSULTATS ET ANALYSES

II. 1. Contexte stratégique et enjeux de la mobilisation des ressources financières

Le partenariat stratégique entre les États-Unis et la République Démocratique du Congo s'inscrit dans un contexte international marqué par une profonde mutation des chaînes de valeur mondiales. La transition énergétique, l'électrification des transports et le développement des technologies numériques accroissent fortement la demande mondiale en minerais critiques, notamment le cobalt, le lithium, le coltan et le cuivre, dont la RDC détient une part substantielle des réserves mondiales (USGS, 2025 ; Banque mondiale, 2024).

La présentation met en évidence le fait que cette conjoncture offre à la RDC une occasion historique de repositionner son économie au sein des chaînes de valeur internationales. Première productrice mondiale de cobalt, la RDC est appelée à jouer un rôle déterminant dans la sécurisation des approvisionnements nécessaires aux industries des batteries, des véhicules électriques et des technologies de pointe. Dans cette logique, l'intérêt américain dépasse la seule dimension commerciale et s'inscrit dans une stratégie plus large de diversification des sources d'approvisionnement en minerais critiques et de consolidation de partenariats durables avec des pays producteurs fiables.

Cependant, la richesse géologique ne constitue pas, à elle seule, une garantie de développement. Comme le rappelle la littérature consacrée à la « malédiction des ressources », plusieurs pays dotés d'abondantes ressources naturelles n'ont pas réussi à convertir leur potentiel en une croissance durable en raison de faiblesses institutionnelles, d'une gouvernance insuffisante ou d'une faible capacité de mobilisation des ressources financières (Sachs et Warner, 2001 ; Acemoglu et Robinson, 2012).

La RDC est confrontée à ce défi : malgré un sous-sol exceptionnellement riche, les investissements productifs demeurent insuffisants pour financer les infrastructures, la transformation industrielle et le développement du capital humain (Banque mondiale, 2024). Dans ce contexte, la mobilisation des ressources

financières apparaît comme le véritable facteur déterminant de la réussite du partenariat.

Comme le souligne la présentation, cette mobilisation ne consiste pas uniquement à attirer davantage de capitaux étrangers. Elle implique également de négocier des conditions favorables à la RDC, de diversifier les sources de financement, de renforcer la capacité nationale d’absorption des investissements, de promouvoir le transfert de technologies et de compétences, ainsi que d’assurer une répartition équitable des bénéfices du partenariat au profit de l’ensemble de la population congolaise.

Cette vision traduit une approche du développement fondée sur la souveraineté économique. Elle considère que la réussite du partenariat sera moins mesurée par le volume des capitaux mobilisés que par la capacité des institutions congolaises à transformer ces investissements en valeur ajoutée locale, en emplois qualifiés, en industrialisation et en amélioration durable des conditions de vie de la population (Banque africaine de développement, 2024 ; DFC, 2024).

II. 2. Financements souverains : pilier de la souveraineté économique

Tableau 1. Les principaux instruments de financement souverain proposés dans le partenariat USA-RDC

Instrument	Objectif	Résultat attendu
Budget de l'État	Mobiliser les recettes fiscales, douanières et minières	Financer les investissements publics prioritaires
Bons et obligations du Trésor	Lever des capitaux sur le marché national	Financer les infrastructures et soutenir le développement industriel
Eurobonds	Mobiliser des ressources sur les marchés internationaux	Accroître les capacités de financement des grands projets
Fonds souverain	Valoriser les revenus miniers	Financer durablement le développement et préserver les ressources pour les générations futures

Les financements souverains constituent le fondement de toute stratégie nationale de développement économique. Ils donnent à l’État les moyens de financer directement les investissements structurants, tout en préservant sa capacité de décision dans les secteurs stratégiques. Dans le cadre du partenariat USA-RDC, ils représentent le premier niveau de mobilisation des ressources financières, avant le recours aux capitaux privés ou aux marchés internationaux (Banque mondiale, 2024 ; FMI, 2024).

Quatre principaux instruments de financement souverain peuvent être retenus : l’optimisation des recettes publiques, l’émission de bons et d’obligations

du Trésor, le recours aux euro-obligations souveraines (*Eurobonds*), ainsi que la création ou le renforcement d'un fonds souverain alimenté par les revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles. Ces mécanismes sont complémentaires et permettent de diversifier les sources de financement, tout en limitant la vulnérabilité budgétaire de l'État.

II. 2. 1. Optimisation des recettes publiques

La première source de financement demeure le budget national, alimenté par les recettes fiscales, douanières et minières. Pour la RDC, l'amélioration de la mobilisation des recettes constitue une priorité stratégique, compte tenu de l'importance des ressources naturelles exploitées et du faible rendement fiscal observé par rapport à celui d'autres pays producteurs de minerais (Banque mondiale, 2024 ; FMI, 2024).

La présentation recommande ainsi une optimisation des recettes publiques afin de dégager des marges budgétaires suffisantes pour financer les infrastructures, l'énergie, la transformation industrielle et les projets liés au partenariat USA-RDC. Cette stratégie suppose notamment la modernisation de l'administration fiscale, la numérisation des procédures de perception, la réduction de la fraude et de l'évasion fiscales, l'amélioration de la transparence dans la gestion des revenus miniers, ainsi que le renforcement des mécanismes de contrôle budgétaire.

Ces réformes contribueraient à accroître l'autonomie financière de l'État et à réduire sa dépendance à l'égard des financements extérieurs.

II. 2. 2. Les bons et obligations du Trésor

La deuxième composante concerne l'émission de titres publics sur le marché national. Les bons et obligations du Trésor permettent au gouvernement de mobiliser rapidement des ressources destinées au financement des investissements prioritaires, tout en favorisant le développement du marché financier national (OCDE, 2023).

Ces instruments pourraient être mobilisés pour financer les infrastructures énergétiques, les corridors logistiques, les zones industrielles, les plateformes minières et les infrastructures numériques liées au partenariat stratégique. Le développement progressif de ce marché contribuerait également à renforcer la crédibilité financière de la RDC auprès des investisseurs institutionnels.

II. 2. 3. Les euro-obligations souveraines

L'accès aux marchés internationaux de capitaux constitue un troisième levier de financement. Les émissions d'euro-obligations permettent aux États de

mobiliser d'importants volumes de capitaux auprès des investisseurs internationaux afin de financer des projets structurants (Banque mondiale, 2024).

Toutefois, la présentation souligne que le recours à ce mécanisme demeure soumis à plusieurs exigences : l'amélioration de la notation souveraine, le maintien d'une stabilité macroéconomique durable, une gestion prudente de la dette publique et l'existence d'une gouvernance budgétaire crédible.

Dans le cas de la RDC, les euro-obligations pourraient servir à financer des projets présentant une forte rentabilité économique, notamment dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie et de la transformation locale des minerais, tout en contribuant à la diversification des sources de financement disponibles.

II. 2. 4. Le Fonds souverain des ressources naturelles

L'un des principaux axes proposés dans la présentation concerne la création d'un Fonds souverain des ressources naturelles ou le renforcement du Fonds d'investissement stratégique (FIS) existant, en y intégrant une composante spécifiquement consacrée au partenariat USA-RDC.

Ce fonds serait alimenté par une quote-part des redevances minières et géré selon des principes de gouvernance indépendante, de transparence et de redevabilité. Les expériences internationales, notamment celles de la Norvège, du Botswana et du Chili, montrent que les fonds souverains constituent des instruments efficaces pour stabiliser les finances publiques face à la volatilité des prix des matières premières, financer des investissements à long terme, préserver une partie de la rente minière au profit des générations futures et renforcer la souveraineté économique de l'État (OCDE, 2023 ; Banque mondiale, 2024).

Dans le contexte congolais, un tel fonds pourrait contribuer à sécuriser le financement des infrastructures stratégiques, à soutenir les investissements industriels et à accompagner les politiques de diversification économique.

II. 2. 5. Analyse critique

L'analyse des financements souverains montre que leur efficacité dépend essentiellement de la qualité de la gouvernance publique. En effet, l'augmentation des ressources financières ne produit des effets durables que si elle s'accompagne d'une gestion rigoureuse, d'une transparence accrue et d'un contrôle indépendant des finances publiques (Acemoglu et Robinson, 2012 ; FMI, 2024).

Dans cette perspective, les financements souverains ne doivent pas être envisagés comme une alternative aux investissements privés, mais comme un levier permettant de renforcer la crédibilité financière de la RDC et de créer un effet d'entraînement susceptible d'attirer des capitaux nationaux et internationaux.

Ils constituent ainsi le socle sur lequel peuvent se développer les autres instruments présentés dans cette étude, notamment les partenariats public-privé, les mécanismes de financement de la DFC et les marchés financiers.

II. 3. Les partenariats public-privé (PPP) : un levier stratégique pour les investissements structurants



Figure 2. Secteurs prioritaires des partenariats public-privé dans le partenariat stratégique USA-RDC

Les partenariats public-privé (PPP) constituent aujourd'hui l'un des principaux mécanismes de financement des infrastructures dans les économies émergentes. Ils permettent de mobiliser les ressources financières, les compétences techniques et les capacités de gestion du secteur privé, tout en maintenant le rôle stratégique de l'État dans la planification, la régulation et le contrôle des investissements (Banque mondiale, 2024 ; OCDE, 2023).

Dans le cadre du partenariat stratégique USA-RDC, les PPP représentent un instrument privilégié pour accélérer la réalisation des investissements nécessaires à la transformation économique du pays. La présentation souligne qu'ils permettent de répartir les risques entre les partenaires, de réduire la pression exercée sur les finances publiques et d'améliorer l'efficacité dans la réalisation des projets de grande envergure.

II. 3. 1. Secteurs prioritaires des PPP

L'analyse met en évidence quatre secteurs prioritaires susceptibles de bénéficier de ce mode de financement.

Le premier concerne l'énergie et les infrastructures, notamment le développement du complexe hydroélectrique de Grand Inga, dont le potentiel est estimé à 40 GW, ainsi que la modernisation des réseaux électriques, des corridors routiers, des chemins de fer et des infrastructures portuaires. Ces investissements sont essentiels pour améliorer la compétitivité économique du pays et soutenir son industrialisation (Banque mondiale, 2024).

Le deuxième secteur porte sur les mines et la transformation locale. Au-delà de l'extraction des minerais stratégiques, la présentation recommande de

promouvoir des co-investissements dans les unités de raffinage, de métallurgie et de fabrication de composants destinés aux batteries, afin d’accroître la valeur ajoutée captée par l’économie congolaise (DFC, 2024).

Le troisième secteur est celui des technologies et du numérique. Il comprend le déploiement des réseaux de télécommunications, la création de centres de données, le développement de solutions de paiement électronique et de technologies financières, ainsi que la modernisation des services publics numériques. Ces investissements favorisent l’inclusion financière, améliorent la qualité des services publics et stimulent l’innovation (OCDE, 2023).

Enfin, l’agriculture et l’agro-industrie constituent le quatrième domaine prioritaire. Les PPP peuvent financer la modernisation des chaînes de valeur agricoles, le développement des infrastructures de stockage et de conservation, la création d’unités de transformation alimentaire, ainsi que l’amélioration de l’accès des produits congolais au marché américain.

II. 3. 2. Les principaux modèles de PPP

Quatre Modèles Adaptés au Contexte Congolais



Figure 3. Principaux modèles de partenariats public-privé proposés

Ces différents modèles offrent une certaine flexibilité selon la nature des projets, le niveau de risque et les objectifs poursuivis par les parties prenantes. Leur choix doit être guidé par les impératifs de rentabilité économique, de maîtrise des risques et de préservation des intérêts stratégiques de la RDC.

II. 3. 3. Les conditions non négociables du partenariat

Plusieurs exigences doivent être respectées afin de garantir que les partenariats public-privé génèrent des retombées économiques durables pour la RDC. Trois conditions apparaissent essentielles : un partage équilibré des risques entre les partenaires publics et privés, assorti de mécanismes de révision périodique des contrats ; un contenu local obligatoire, comprenant au moins 60 % d'emplois locaux et 30 % de sous-traitance nationale, afin de favoriser l'émergence des entreprises congolaises et le développement des compétences nationales ; ainsi que des clauses de renégociation prévues après cinq ans, puis après dix ans, permettant d'adapter les contrats aux évolutions économiques, technologiques et réglementaires.

Ces dispositions traduisent la volonté de promouvoir un partenariat équilibré, fondé sur la création de valeur locale, le transfert de technologies et le renforcement progressif de l'autonomie économique nationale.

II. 3. 4. Analyse

L'analyse montre que les partenariats public-privé constituent un instrument essentiel pour mobiliser des investissements à grande échelle sans accroître excessivement la pression sur les finances publiques. Toutefois, leur efficacité dépend de l'existence d'un cadre juridique stable, d'une gouvernance transparente, d'une répartition équitable des risques et d'un renforcement de la capacité de négociation de la partie congolaise (Banque mondiale, 2024 ; Banque africaine de développement, 2024).

Lorsqu'ils sont correctement structurés, les PPP peuvent devenir de puissants catalyseurs de l'industrialisation, de la modernisation des infrastructures et de la transformation locale des ressources naturelles, conformément aux objectifs du partenariat stratégique USA-RDC.

II. 4. La U.S. International Development Finance Corporation (DFC) : un levier majeur de financement du partenariat

La U.S. International Development Finance Corporation (DFC) constitue l'un des principaux instruments financiers de la politique américaine de soutien au développement. Créée pour promouvoir les investissements privés dans les pays partenaires, elle intervient principalement dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie, les infrastructures, les mines, la santé, l'agriculture et les nouvelles technologies.

Dans le cadre du partenariat stratégique USA-RDC, la DFC représente un levier essentiel pour attirer les investissements privés, tout en réduisant les risques supportés par les investisseurs (DFC, 2024).

La présentation souligne que la DFC dispose d'une capacité d'intervention estimée à 60 milliards de dollars américains, ce qui en fait l'un des plus importants mécanismes publics de financement du développement à l'échelle internationale. Cette capacité offre à la RDC la possibilité de financer des projets structurants, tout en améliorant leur bancabilité auprès des partenaires internationaux.

Les instruments proposés par la DFC se répartissent en quatre catégories complémentaires, illustrées à la figure 4. Premièrement, les garanties de prêt, qui peuvent couvrir jusqu'à 80 % du financement admissible, réduisent considérablement les risques supportés par les banques commerciales et permettent d'abaisser le coût du crédit destiné aux projets congolais.

Deuxièmement, les prêts directs permettent de financer des projets structurants dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures, des mines et de l'agro-industrie. Troisièmement, les investissements en capital permettent à la DFC de prendre des participations dans des entreprises opérant dans des secteurs stratégiques, renforçant ainsi leurs fonds propres et leur crédibilité financière.

Enfin, l'assurance contre les risques politiques protège les investisseurs contre l'instabilité institutionnelle, l'expropriation et l'inconvertibilité monétaire, autant de risques qui influencent traditionnellement la perception du marché congolais.

Les principaux instruments financiers de la U.S. International Development Finance Corporation (DFC)

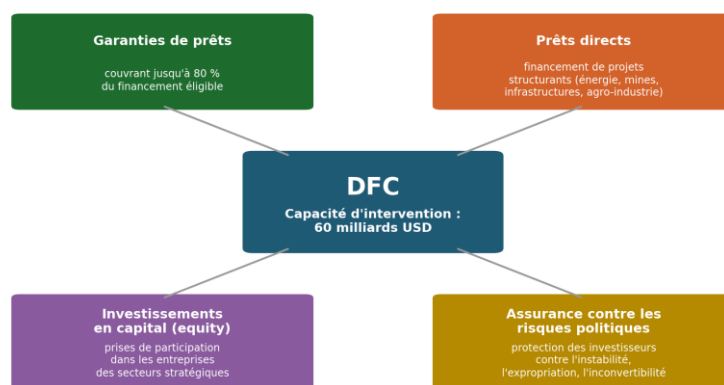


Figure 4. Les principaux instruments financiers de la U.S. International Development Finance Corporation (DFC), d'après la présentation (Aliango, 2026).

Pour la RDC, l'enjeu consiste à structurer un portefeuille de projets bancables répondant aux critères d'éligibilité de la DFC, notamment la viabilité économique, la conformité environnementale et sociale ainsi que la transparence de la gouvernance, afin de convertir sa capacité d'intervention en investissements effectifs sur le territoire national. La création d'une cellule nationale consacrée à la préparation des projets, en collaboration avec l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANAPI) et les ministères sectoriels concernés, faciliterait ce travail de structuration et réduirait les délais d'instruction des dossiers.

II. 5. Les marchés financiers et les instruments innovants : un potentiel largement inexploité

Le marché financier congolais demeure largement sous-exploité. L'économie nationale se caractérise par une forte informalité, près de 90 % des activités économiques échappant encore aux circuits formels. Par ailleurs, la Bourse des valeurs mobilières de Kinshasa (BVMK) ne compte qu'une douzaine d'entreprises cotées, alors que le potentiel minier national est estimé à environ 60 milliards de dollars américains. Ce décalage entre le potentiel économique réel du pays et la faible profondeur de son marché financier illustre l'importance des marges de progression disponibles pour la mobilisation de l'épargne nationale et internationale.

Trois instruments innovants apparaissent particulièrement prometteurs. Les obligations vertes, ou *green bonds*, permettraient de financer les infrastructures énergétiques renouvelables et les projets de développement durable en mobilisant l'épargne internationale orientée vers les investissements climatiques.

Les obligations de la diaspora, ou *diaspora bonds*, offriraient à la diaspora congolaise, estimée à environ six millions de personnes transférant près de 1,5 milliard de dollars américains par an vers le pays, un instrument d'investissement productif. Selon les estimations présentées dans l'étude, elles pourraient mobiliser jusqu'à 300 millions de dollars américains par an pour financer des projets structurants.

Enfin, les obligations de projet, ou *project bonds*, adossées aux revenus futurs de projets déterminés, permettraient de financer les grandes infrastructures prévues dans le cadre du partenariat sans alourdir directement la dette publique.

Le développement de ces instruments suppose toutefois un renforcement préalable du cadre institutionnel du marché financier. Il nécessite notamment la modernisation de la BVMK, la mise en place d'une régulation crédible, l'instauration d'un système de notation des émetteurs, le développement de

l'éducation financière des épargnants et la protection effective des investisseurs. Ces réformes conditionnent la capacité du marché national à relayer durablement les financements internationaux mobilisés dans le cadre du partenariat.

II. 6. Gouvernance, transparence et capacités institutionnelles : les conditions de la réussite

Aucun des instruments analysés ne pourra produire les effets attendus en l'absence d'une gouvernance rigoureuse. La transparence dans la gestion des revenus miniers, la publication des contrats, la redevabilité budgétaire et la lutte contre la corruption conditionnent aussi bien la confiance des investisseurs que celle des citoyens (FMI, 2024 ; Acemoglu et Robinson, 2012).

Le renforcement des capacités nationales de négociation revêt, à cet égard, une importance particulière. Face à des partenaires disposant d'une expertise juridique, technique et financière considérable, la RDC doit pouvoir mobiliser des négociateurs de haut niveau, accompagnés de conseillers spécialisés. Cette exigence permettrait de conclure des accords équilibrés, capables de préserver les intérêts nationaux et de maximiser la valeur ajoutée captée sur le territoire congolais.

III. RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

Au regard des analyses précédentes, il est recommandé de créer une Agence nationale de coordination du partenariat entre les États-Unis et la RDC. Celle-ci servirait de guichet unique chargé de la préparation, de la négociation, de la coordination et du suivi des financements mobilisés dans le cadre de cette coopération.

Il convient également d'instaurer un cadre fiscal stable et prévisible afin de sécuriser les investissements à long terme. La création ou le renforcement d'un fonds souverain alimenté par une partie des revenus miniers devrait également être envisagé. Ce fonds devrait être géré conformément aux normes internationales de transparence, de responsabilité et de redevabilité.

La RDC devrait, par ailleurs, développer des instruments financiers innovants, notamment les obligations vertes, les obligations de la diaspora et les obligations de projet, tout en poursuivant la modernisation de la Bourse des valeurs mobilières de Kinshasa. Le développement du marché financier national permettrait de mobiliser davantage l'épargne intérieure et extérieure au profit des investissements productifs.

Il importe également d'imposer un contenu local significatif dans l'ensemble des contrats conclus dans le cadre du partenariat. Cette politique devrait notamment porter sur la création d'emplois nationaux, le développement de la sous-traitance congolaise et le transfert effectif de compétences et de technologies.

Enfin, l'État devrait renforcer les capacités nationales de négociation et de structuration des projets bancables. Il devrait également moderniser la gouvernance publique par l'amélioration de la transparence dans la gestion des revenus, la réalisation d'audits indépendants, la numérisation des procédures administratives et l'instauration d'une redevabilité systématique des institutions concernées.

CONCLUSION

La mobilisation des ressources financières constitue un facteur déterminant de la réussite du partenariat stratégique entre les États-Unis et la RDC. L'analyse développée dans cet article montre que la RDC dispose d'une large gamme d'instruments complémentaires, notamment les financements souverains, les partenariats public-privé, les mécanismes de financement de la DFC, les marchés financiers et les instruments financiers innovants, susceptibles de soutenir sa transformation économique.

Toutefois, le volume des capitaux mobilisés importera moins que la qualité des institutions chargées de les négocier, de les gérer et de les convertir en valeur ajoutée nationale. L'afflux de capitaux ne pourra produire des effets durables que s'il s'accompagne d'une gouvernance transparente, d'un contrôle rigoureux des ressources, d'une capacité renforcée de négociation et d'une meilleure coordination des interventions publiques.

La participation effective des acteurs nationaux, notamment les entreprises, les institutions financières, les épargnants et la diaspora congolaise, constitue également une condition essentielle à la réussite de cette coopération. Elle permettrait de renforcer l'appropriation nationale des investissements et d'assurer une répartition plus équitable de leurs retombées économiques et sociales.

Ainsi, le partenariat entre les États-Unis et la RDC ne devra pas être évalué uniquement à partir du volume des financements mobilisés. Sa réussite dépendra surtout de sa capacité à transformer les ressources naturelles de la République démocratique du Congo en investissements productifs, en emplois qualifiés, en industrialisation locale et en une prospérité durable et partagée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACEMOGLU, D., et ROBINSON, J. A. (2012). *Why nations fail: The origins of power, prosperity, and poverty*. Crown Publishers.
- ALIANGO, D. (2026, 22-23 juin). *Mobilisation des ressources financières pour le partenariat stratégique USA-RDC* [Communication]. 3^e Grande Conférence scientifique du CES-UDPS, Kinshasa, République démocratique du Congo.
- BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT. (2024). *Perspectives économiques en Afrique 2024*.
- BANQUE MONDIALE. (2024). *World development indicators; Migration and development brief*.
- FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL. (2024). *République démocratique du Congo : Consultations au titre de l'article IV*.
- NORTH, D. C. (1990). *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge University Press.
- OCDE. (2023). *Cadre d'action pour l'investissement*. Éditions OCDE.
- SACHS, J. D., et WARNER, A. M. (2001). The curse of natural resources. *European Economic Review*, 45(4-6), 827-838.
- STIGLITZ, J. E. (2010). *Freefall: America, free markets, and the sinking of the world economy*. W. W. Norton.
- U.S. DEPARTMENT OF STATE. (2024). *U.S.-DRC strategic partnership documents*.
- U.S. INTERNATIONAL DEVELOPMENT FINANCE CORPORATION. (2024). *Annual report 2024*.
- UNITED STATES GEOLOGICAL SURVEY. (2025). *Mineral commodity summaries 2025*.